

DIREN Poitou-Charentes

Ligue pour la Protection des Oiseaux

**SITE NATURA 2000 N°70  
VAL DE CHARENTE ET SEUGNES**

**SYNTHESE DES DONNEES  
FAUNISTIQUES RELATIVES AUX  
VALLEES DU CORAN, DU BOURRU  
ET DE LA SAUZEE  
(CHARENTE-MARITIME)**



**Avr-04**

LN-0404-17  
1

**SITE NATURA 2000 N°70  
VAL DE CHARENTE ET SEUGNES**

**SYNTHESE DES DONNEES FAUNISTIQUES RELATIVES  
AUX VALLEES DU CORAN, DU BOURRU ET DE LA  
SAUZEE  
(CHARENTE-MARITIME)**

---

**Philippe JOURDE – LPO**

**Avril 2004**



---

**Ligue pour la Protection des Oiseaux**  
Corderie Royale - BP 90263 - 17305 Rochefort cedex  
Tel 05.46.82.12.34 Fax 05.46.82.12.50  
[lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)  
<http://www.lpo.fr>

---



# SITE NATURA 2000 N°70

## SYNTHESE DES DONNEES FAUNISTIQUES RELATIVES AUX VALLEES DU CORAN, DU BOURRU ET DE LA SAUZEE (CHARENTE-MARITIME)

### AVERTISSEMENT

#### ORIGINE DES DONNEES

Les informations présentées dans cette synthèse ne résultent pas de prospections réalisées dans le cadre de la présente étude. Elles sont le fruit de recherches effectuées sur le site dans le cadre notamment de :

- la réactualisation des **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologiques, Faunistiques et Floristiques** - ZNIEFF n°378 (Terrisse, 1997) ;
- l'inventaire en cours des **odonates** de Charente-Maritime (Jourde, 2002a, 2003a et 2004) ;
- l'inventaire en cours des **chiroptères** de Charente-Maritime (Poitou-Charentes Nature, 2000 ; Jourde 2001 et sous presse a) ;
- l'inventaire en cours des **mollusques continentaux** du Poitou-Charentes (Jourde, 1996, 1997 et 2002b) ;
- l'enquête **rapaces nicheurs** (Jourde et Matard, sous presse) ;
- **l'étude des vallées du Coran et du Bourru**, menée par la LPO dans le cadre du projet de Route Centre Europe Atlantique, section RN 141 Saintes-Le Breuil (Daudon et Jourde, 1998) ;
- le suivi de la répartition de la **Loutre d'Europe** (Jourde, sous presse b)
- l'étude de la répartition de quelques **insectes menacés** en Charente-Maritime (Jourde, sous presse c).

Nous avons par ailleurs intégré les données de Vison d'Europe collectées lors :

- des **captures** réalisées pour le **plan de restauration national du Vison d'Europe** et plus particulièrement pour l'étude du front de régression (Rosoux et De Bellefroid, 2001) ;
- des **captures involontaires** résultant des campagnes de piégeage de Ragondins.

Les données issues du travail de Rosoux *et al.* (2002) et les informations centralisées par Fournier (*in litt.*), coordinateur national du réseau Vison, ont par ailleurs été intégrées à l'analyse de la répartition de l'espèce.

Ce travail de compilation constitue donc un recueil, vraisemblablement partiel, des informations disponibles. **Il ne s'agit en aucun cas d'un inventaire exhaustif et encore moins d'une étude sur l'utilisation des habitats par les espèces.** Pour certaines d'entre elles, les informations disponibles ne présentent qu'un caractère ponctuel, leur statut et leur écologie locale demeurant pour l'heure largement méconnus.

#### ESPECES VISEES

Une attention particulière a été portée sur le **Vison d'Europe** *Mustela lutreola*, espèce dont la protection est considérée comme prioritaire au niveau européen et dont présence a motivé l'intégration des vallées du Coran, Bourru et de la Sauzée au site Natura 2000 n°70 – Val de Charente et Seignes.

Les autres **espèces faunistiques de la directive Habitats-Faune-Flore**<sup>1</sup> connues sur le site seront mentionnées et, dans la mesure où il est connu, leur statut de conservation décrit. Il s'agit

---

<sup>1</sup> Directive n°92/43/CEE du Conseil du 21/05/1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.

notamment de mammifères, de reptiles, d'amphibiens et d'insectes patrimoniaux, inscrits soit à l'annexe II<sup>2</sup>, soit à l'annexe IV<sup>3</sup>.

## METHODES D'INVENTAIRE

### CHAUVES-SOURIS

Plusieurs techniques permettent de dresser des inventaires chiroptérologiques (KUNZ, 1988 par ex.). Les données relatives au site ne concernent que des séances de détection ultrasonores et des prospections d'ouvrages d'art.

#### DETECTION ULTRASONORE

La détection ultrasonore consiste à utiliser les écholocations des chauves-souris comme base d'identification. Les chiroptères disposent d'un système sonar pour se forger une image de leur environnement et détecter leurs proies. La majorité des espèces émettent des sons caractéristiques pouvant aboutir, dans des circonstances favorables, à l'identification.

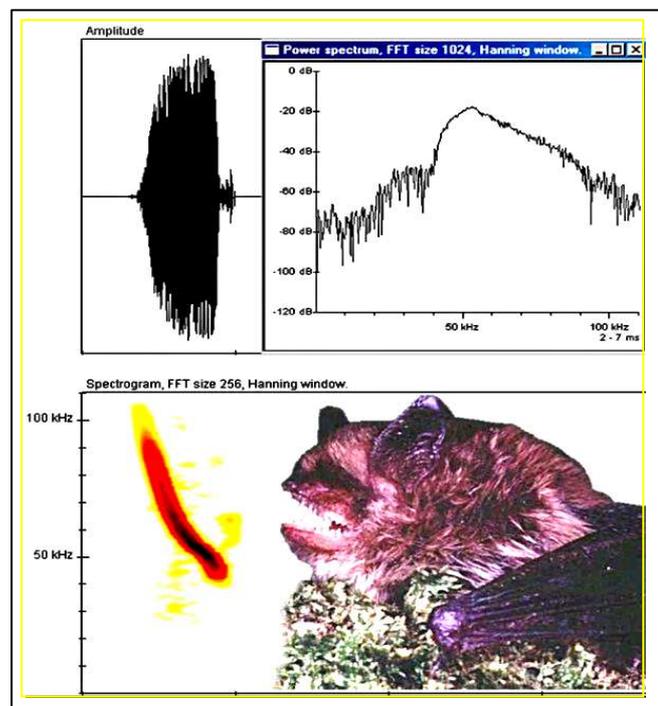
Si la détection permet la localisation immédiate d'espèces qu'il est souvent difficile de capturer, elle ne permet cependant pas d'identifier toutes les chauves-souris françaises au niveau spécifique. Dans de bonnes circonstances, 18 espèces sur les 22 identifiées en Poitou-Charentes peuvent être nommées de façon fiable (Tableau 1). Les autres doivent être maintenus dans des groupes taxonomiques qui pourront être bi- ou plurispécifiques.

Cela dit, le nombre d'informations écologiques collectées au détecteur est considérablement supérieur à ce qui est obtenu par la pose de filets (LUSTRAT, 1997). La grande mobilité de l'opérateur permet en outre d'obtenir rapidement des informations sur l'utilisation du milieu par les diverses espèces et ainsi de déterminer quels sont les habitats utilisés préférentiellement par les chauves-souris (VAUGHAN *et al.*, 1997 ; MOESCHLER et BLANT, 1990).

Deux types de sonomètres de trois modèles différents ont été systématiquement utilisés simultanément dans le cadre de cette étude. Le Batbox III de Stags Electronics®, et le D200 de Pettersson Elektronik®, ne permettent que la détection hétérodyne. Ils restituent un son différentiel audible, issu de la comparaison des ondes sonores reçues avec celles générées - et ajustables - du détecteur.

Le Pettersson D980 peut travailler en hétérodyne, en division de fréquence et en expansion de temps. Cette dernière possibilité permet d'enregistrer le signal reçu en digital et de le restituer en analogique ralenti 10 ou 20 fois, ce qui le rend audible. Le son conserve donc son enveloppe et sa structure. Son analyse devient dès lors possible.

L'identification des écholocations se base sur la méthode auditive développée par BARATAUD (1992, 1994, 1999 et 2002) et intègre les dernières techniques d'identification des espèces délicates (Jourde et Barataud, sous presse ; Barataud, sous-presse ;



<sup>2</sup> L'annexe II de la directive Habitats-faune-flore liste les espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC).

<sup>3</sup> L'annexe IV de la directive Habitats-faune-flore énumère les espèces d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

Limpens *et al.*, sous presse , Bach *et al.* sous presse par ex.).

Dans les cas les plus complexes, des enregistrements de signaux ont été réalisés sur un walkman professionnel (Sony® WM-D6C) et/ou un enregistreur minidisc (Sony® MZ-R909), puis analysés sur informatique grâce au logiciel BatSound-Pro version 2.1, développé par Pettersson Elektronik®.

**Tableau 1 – Possibilités d'identification et degré de détectabilité des chiroptères du Poitou-Charentes**

Espèce	Possibilité d'identification <sup>4</sup>	Détectabilité <sup>5</sup>	Commentaire
Grand Rhinolophe	☺	☺ à ☹	
Rhinolophe euryale	☺	☺ à ☹	
Petit Rhinolophe	☺	☺ à ☹	
Grand Murin	☹	☺	Indifférenciable du Petit Murin
Petit Murin	☹	☺	Indifférenciable du Grand Murin
Murin à oreilles échanquées	☺	☺	
Murin de Natterer	☺	☺	
Murin de Bechstein	☺	☺	
Murin à moustaches	☺	☺	
Murin d'Alcathoe	☺	☺	
Murin de Daubenton	☺	☺ à ☺	
Oreillard gris	☹	☺ à ☹	Indifférenciable de l'Oreillard roux
Oreillard roux	☹	☺ à ☹	Indifférenciable de l'Oreillard gris
Sérotine commune	☺	☺	
Noctule de Leisler	☺	☺	
Noctule commune	☺ à ☹	☺	Confusion possible avec Grande Noctule
Grande Noctule	☺ à ☹	☺	Confusion possible avec Noctule commune
Pipistrelle commune	☺	☺	
Pipistrelle de Kuhl	☺	☺	
Pipistrelle de Nathusius	☺	☺	
Barbastelle	☺	☺	
Minioptère de Schreibers	☺	☺	

Légende : ☺ : bonne ☺ : moyenne ☹ : Faible

#### PROSPECTION DES OUVRAGES D'ART

De nombreuses espèces de chauves-souris utilisent des ponts et ouvrages d'art pour s'abriter, voire fonder des colonies de parturition ou d'hibernation. C'est notamment le cas des Murins de Daubenton, de Natterer, des Oreillards roux et gris, voire de la Barbastelle.



<sup>4</sup> Les possibilités d'identification acoustique des chauves-souris varient en fonction de certaines circonstances, plusieurs espèces de murins peuvent émettre donc pas toujours identifiables.

<sup>5</sup> Il s'agit de la distance à laquelle une chauve-souris peut être détectée. Les espèces et des types de signaux émis. Le signal de chasse d'un oreillard, par exemple, est détectable à une distance d'un mètre alors que son émission de vol de croisière l'est à 15 m. Un Petit Rhinolophe peut être repéré à 100 m alors qu'une Noctule commune peut être repérée à 100 m.

Les prospections se font en inspectant les disjonctements, anfractuosités, drains et corniches à l'aide d'un système d'éclairage flexible et de jeux de miroirs orientables.

## MUSTELIDES SEMI-AQUATIQUES

### LOUTRE D'EUROPE

La recherche de la **Loutre d'Europe** s'est faite par recherche d'indices de présence selon les techniques classiques (Bouchardy, 1981 et 1986 ; Mason et Macdonald, 1986 ; Kruuk, 1995 par ex.).

Le suivi des loutres mis en œuvre apporte une information de type « présence/absence » sur un réseau de placettes de suivi. Il se base sur le repérage d'indices de présence de loutres le long d'itinéraires échantillons linéaires. Ces transects s'appuient sur des éléments caractéristiques et immuables du paysage (pont, confluence de cours d'eau par ex.) permettant une localisation facile de la placette et garantissant la reproductibilité du suivi dans le temps. La loutre est par ailleurs connue pour utiliser des éléments paysagers remarquables comme point classique de marquage (Bouchardy 1981 et 1986 ; Mason et Macdonald, 1986 par ex.).

Chaque itinéraire correspond à 600 m de prospection, soit 150 m sur chaque berge de part et d'autre de l'élément marquant du paysage. En cas d'impossibilité de prospecter les deux berges, la prospection de la berge accessible est allongée d'autant. Empreintes, empreintes et autres indices de présence sont activement recherchés (figure 1).



**Figure 1 - Empreinte (gauche) et épreinte (droite) de Loutre d'Europe**

Dans le cadre de ce recueil de données, nous avons par ailleurs intégré les indices de présence collectés hors placette de suivi.

### VISON D'EUROPE

La recherche du **Vison d'Europe** par le repérage d'indices de présence est plus aléatoire. Il existe en effet une grande similitude entre les laissées de Vison d'Europe, de Vison d'Amérique et de Putois d'Europe (Dunstone, 1993).

De ce fait, nous n'avons donc pris en compte que les données issues :

- des **captures** réalisées dans le cadre du **plan de restauration du Vison d'Europe** ;
- des **captures involontaires** résultant des campagnes de piégeage à Ragondins.



**Vison d'Europe mâle piégé**

## ENTOMOFAUNE

### Odonates

Les odonates ont été recherchés selon deux techniques complémentaires :

- observation des imagos ;
- recherche et identification des exuvies.

Dans la première technique, les **imagos** sont soit :

- observés et identifiés à distance selon les préconisations développées par JOURDE (2003a) ;
- capturés temporairement grâce à un filet à papillons et identifiés en main selon les clés proposées par Wendler et Nüß (1994), amendées par Jourde (2003b).

La **collecte d'exuvie** permet de prouver sans ambiguïté le statut reproducteur de l'espèce concernée et de quantifier – dans une certaine mesure - l'abondance des émergences et donc l'importance de la population reproductrice. L'identification des exuvies se fait sous loupe binoculaire, grâce à l'utilisation des clés de détermination classiques (Gerben et Sternberg, 1999 ; Heidemann et Seidenbusch, 2002 par ex.) et par comparaison avec une collection de référence.

La collecte et l'identification des exuvies sont des activités très « chronophages » qui ne répondent pas aux impératifs liés à la présente étude. La collecte des exuvies n'a pas été systématique mais visait un échantillonnage représentatif des divers hydrotopes présents sur le site d'étude.

### Autres espèces

Plusieurs espèces d'insecte d'intérêt communautaire ont fait l'objet de recherches ciblées en Charente-Maritime (Jourde, sous presse c). Quelques observations concernent le site d'étude. Il s'agit notamment de la Rosalie des Alpes.

Les informations collectées entre 1995 et 2004 ont été reprises dans le présent recueil.

## MAMMIFERES

### MAMMIFERES OBSERVES ET BILAN PATRIMONIAL

Sur les 17 espèces de mammifères d'intérêt communautaire, 8 (44 %) sont inscrites en annexe II de la directive Habitats, Faune, Flore. Une est considérée comme prioritaire en matière de protection.

Les chiroptères composent l'essentiel de la mammalofaune d'intérêt communautaire (88 % du cortège). Deux autres espèces présentent un fort intérêt : la Loutre et le Vison d'Europe.

**Tableau 2 – Inventaire mammalogique et bilan patrimonial**

Nom d'espèce	Nom scientifique	DH2	DH4
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	1	1
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	1	1
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1	1
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	1	1
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>		1
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	1	1
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	1	1
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>		1
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>		1
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>		1
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>		1
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1	1
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>		1
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>		1
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>		1
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>		1
<b>Vison d'Europe</b>	<b><i>Mustela lutreola</i></b>	<b>1</b>	<b>1</b>
	<b>Total :</b>	<b>8</b>	<b>17</b>

**Légende :** DH2 = annexe 2 de la directive Habitat-Faune-Flore ; DH4 = annexe 4 de la directive Habitat-Faune-Flore.

## CHIROPTERES

Avec 15 espèces connues, les vallées du site d'étude présentent **un intérêt particulièrement remarquable !** Rappelons qu'aucune étude spécifique n'a été réalisée sur le site et que ces informations proviennent de points d'échantillonnage ponctuels.

**Les potentialités chiroptérologiques du site sont importantes et mériteraient d'être étudiées avec beaucoup plus d'attention :**

- pour dresser un **inventaire** plus exhaustif ;
- pour mieux connaître les types d'**habitats utilisés** localement par les chauves-souris ;
- pour intégrer les problématiques de **corridors de déplacement**, particulièrement vitaux pour la conservation de ce groupe de mammifères.

Parmi les espèces inventoriées, **six sont inscrites à l'annexe II** de la directive Habitats-Faune-Flore, d'autres sont potentiellement présentes comme le Minioptère de Schreibers par exemple.

La **richesse** de la vallée tient à plusieurs facteurs :

- les vallées constituent des **territoires de chasse** remarquables par la présence simultanée de rivières, de prairies, de boisements, etc. ;
- les vallées offrent un certain nombre de **gîtes** de reproduction, de transit ou d'hibernation. Il s'agit d'arbres creux ou troués, d'ouvrages d'art, de cavités souterraines, de bâtis anciens ou modernes ;
- les vallées constituent des **voies de déplacement** préférentielles pour les espèces qui chassent à certaines périodes dans les boisements de la région de Saint-Bris-des-Bois et rejoignent les prairies alluviales du val de Charente à d'autres périodes (Grand rhinolophe, Grand Murin par ex.).



*Figure 2 – Arbre creux hébergeant une colonie de Murin de Bechstein en vallée du Bourru à Chaniers*

### Répartition

Nous ne disposons que de données ponctuelles sur la présence et la répartition des espèces de chauves-souris dans les vallées du Coran, du Bourru et de la Sauzée.

**Des études ciblées sont indispensables** à la compréhension du statut et de la distribution des espèces et ce d'autant plus que les vallées sont concernées par de gros projets d'aménagement.

## LOUTRE ET VISON D'EUROPE

### REPARTITION

La présence de la loutre est attestée par la découverte de plusieurs dizaines d'indices (épreintes, empreintes). Les contacts ont été établis le long des rivières Coran et Bourru. La carte 1 localise la répartition des indices de présence de loutre dans le site d'étude.

Celle du Vison d'Europe est beaucoup moins bien connue. Une donnée fait état de la présence de l'espèce à Chaniers où un mâle adulte a été percuté par un véhicule routier le 2/8/2002.

**Par mesures de précaution, ces deux espèces à grand rayon d'action doivent être considérées comme présentes sur la totalité du réseau hydrographique du site, en conformité avec les recommandations de la Mission Nationale Vison d'Europe et avec l'inscription de la vallée du Coran au titre de l'inventaire des Sites Natura 2000 sur le critère « Vison d'Europe » (DIREN, MEDD).**

## HABITATS UTILISES

Ces deux espèces utilisent le réseau hydrographique sous toutes ses formes. En fonction des proies recherchées, les animaux s'alimentent sur les cours d'eau, les prairies inondables, les ripisylves, les têtes de bassin. L'utilisation de l'habitat varie d'une saison à l'autre en fonction de la disponibilité trophique des divers milieux.

La particularité des vallées concernées par le site Natura 2000 est la relative importance des ripisylves. Ces boisements inondables offrent à la fois une source d'alimentation pour les mustélidés (fortes densités d'amphibiens à l'époque de la reproduction par ex) et permettent aux animaux de se dissimuler, voire de se reproduire dans des secteurs peu fréquentés.



**Figure 3 – Ripisylve en vallée du Bourru : multiplicité de caches et abondance de nourriture**

## PRECONISATIONS DE GESTION

La Loutre et le Vison d'Europe disposent d'un grand domaine vital et les mesures de gestion en faveur de leur conservation doivent être envisagées à l'échelle globale du site.

Nous renvoyons aux préconisations proposées dans le cadre du plan de restauration de la Loutre et aux recommandations techniques d'Aménagement et gestion des habitats du vison d'Europe (Collectif, 2003) pour plus de détails.

### **Maintien, voire restauration des cours d'eau et milieux attenants**

La conservation, voire la restauration des hydrotopes et milieux connexes est indispensable à la préservation des espèces. Une attention particulière devra être portée aux connexions liant les vallées au fleuve Charente. La création d'un corridor écologique entre la Charente et la partie aval du Coran est à envisager prioritairement.

### **Lutte contre les espèces dites nuisibles**

La lutte chimique et le piégeage non sélectif contre les populations de rongeurs exotiques devraient être proscrite afin d'éviter tout risque de contamination par consommation de proies empoisonnées ou par capture involontaire. Il conviendrait donc d'encourager le piégeage sélectif des espèces allochtones par cages-pièges et de proscrire toute autre méthode de régulation.

### **Adaptation des ouvrages de franchissement**

De nombreux ouvrages d'art disposés au fil des cours d'eau s'avèrent inadaptés au passage des mustélidés semi-aquatiques. Les animaux préfèrent souvent les contourner plutôt que s'y engager. Ce comportement est sans conséquence quand l'ouvrage se situe en zone peu fréquentée. Il en va autrement quand l'ouvrage est surplombé par une voie de circulation automobile. Les risques de

collision sont alors importants. Rappelons pour mémoire que les collisions routières constituent probablement la première cause de mortalité des loutres en Charente-Maritime !

L'inadaptation des ouvrages tient soit à leur gabarit trop faible (courant trop fort, faible pénétrabilité de l'ouvrage), soit à l'absence de seuil permettant aux animaux de passer à pied sec.

Une étude globale à l'échelle du site devrait être entreprise pour envisager les modalités d'adaptation des ouvrages de franchissement en place et prendre en considération les deux espèces menacées dans l'installation de nouvelles structures. La problématique de conservation des chauves-souris devrait être intégrée à cette réflexion globale.



**Figure 4 – Exemples d’ouvrages d’art inadaptés au franchissement par les Loutres et les Visons d’Europe**

## ERPETOFAUNE

Six espèces de reptiles et d’amphibiens d’intérêt communautaire sont connus sur le site. Aucun, mis à part le Triton marbré, sans doute assez localisé, ne pose de problème de conservation immédiat. La préservation, voire la restauration de certains habitats devraient garantir la survie des espèces.

**Tableau 3– Bilan patrimonial erpétologique**

Nom d'espèce	Nom scientifique	DH2	DH4
<b>Amphibiens</b>			
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>		1
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>		1
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>		1
<b>Reptiles</b>			
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>		1
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>		1
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis (Coluber) viridiflavus</i>		1
	<b>Total :</b>		<b>6</b>

Le statut du Triton marbré n'est que très partiellement connu. Cette espèce mériterait une étude plus poussée pour mieux connaître son statut de conservation. Il s'agit en effet de l'espèce la plus intéressante du secteur et sans doute la plus sensible aux altérations de ses milieux.

## Vers un aménagement des voies de déplacement des amphibiens

Le problème des migrations d'amphibiens se pose dans plusieurs secteurs de vallée et la mortalité routière peut localement être importante et compromettre à terme la survie de certaines espèces. Là encore une étude fine permettrait d'intégrer ces éléments à une réflexion globale à l'échelle des vallées.

## INSECTES

Nous ne disposons d'informations que sur trois espèces d'insectes d'intérêt communautaire (tableau 4). D'autres sont potentiellement présentes mais n'ont pas été contactées et mériteraient d'être recherchées, c'est notamment le cas de plusieurs espèces de lépidoptères.

Les trois espèces connues sont toutes inscrites à l'annexe 2 de la directive Habitats-Faune-Flore, dont la Rosalie des Alpes, considérées comme de conservation prioritaire.

**Tableau 4 – Bilan patrimonial entomologique**

Nom d'espèce	Nom scientifique	DH2	DH4
<b>Odonate</b>			
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	1	
<b>Coléoptère</b>			
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	1	1
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	1	1
	<b>Total :</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

### Agrion de Mercure

Les données d'Agrion de Mercure en notre possession ne présentent qu'un caractère anecdotique. Par manque de prospection, nous ne disposons d'informations que sur deux localités situées sur le Coran, à hauteur de Saint-Sauvant et de Dompierre-sur-Charente.

Cette espèce est potentiellement présente sur l'intégralité du réseau hydrographique ouvert. Elle recherche en effet des cours d'eau bien oxygénés ensoleillés.

### Rosalie des Alpes

La Rosalie des Alpes est connue de 9 localités dans le périmètre du site (Carte). Elle fréquente aussi la vallée du Bourru en amont du zonage Natura 2000.

Le cérambycidé utilise de nombreux types d'arbres pour son développement larvaire. Localement, frênes, peupliers et aulnes semblent les plus utilisés.

### Lucane cerf-volant

Ce gros coléoptère, en situation de marginalité écologique par rapport aux enjeux du site, est présent de façon discontinue sur le site. Il fréquente essentiellement les chênaies et se trouve notamment dans la région de Saint-Sauvant et Saint-Bris-des-Bois.

Au stade imaginal, les insectes peuvent se déplacer, attirés notamment par les éclairages publics des villes et villages.

## BILAN PATRIMONIAL ET CONCLUSIONS

Sans études de terrain, les données en notre possession permettent de dresser un inventaire patrimonial préliminaire. Onze espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore et 24 de l'annexe IV fréquentent les vallées du Bourru, du Coran et de la Sauzée.

**Tableau 5 – Bilan patrimonial synthétique**

Groupes faunistiques	DHFF 2	DHFF 4
Mammifères	8	17
Reptiles		3
Amphibiens		2
Insectes	3	2
<b>Total :</b>	<b>11</b>	<b>24</b>

Pour la grande majorité de ces espèces, le statut de conservation et l'utilisation de l'habitat demeure très insuffisamment connus.

Des études complémentaires nous paraissent essentielles en ce qui concerne notamment :

- l'inventaire des **chauves-souris** et la localisation de leurs gîtes, de leurs habitats de chasse, de leur corridor de déplacement et, finalement la détermination de leur statut de conservation ;
- l'adaptation des **ouvrages d'art** de la vallée à la problématique de conservation de la Loutre et du Vison d'Europe ;
- l'inventaire et la répartition de l'**entomofaune patrimoniale** ;
- la prise en compte des **passages migratoires des amphibiens** dans le schéma d'aménagement routier.

## QUELQUES REFLEXIONS SUR LE ZONAGE DES EXTENSIONS PROPOSEES

Le zonage tel que défini actuellement soulève un certain nombre d'interrogation quand on le confronte aux données environnementales de terrain.

### Périmètre du Bourru

Le périmètre actuel de la vallée du Bourru n'intègre que la partie aval de cette rivière alors que la partie amont présente :

- de forts intérêts patrimoniaux (présence de la loutre et de la Rosalie des Alpes notamment) ;
- des enjeux importants pour la préservation des mustélidés semi-aquatiques notamment (ouvrage de franchissement de la Nationale N141).

Au plan biologique et fonctionnel, la non intégration de la partie amont est aberrante. Il est évident que la Loutre d'Europe comme le Vison d'Europe fréquente – au moins ponctuellement - cette partie de rivière, au même titre que la partie amont du Coran. Rappelons que l'ajout de ce périmètre au site du val de Charente et Seugnes est essentiellement motivé par la conservation de cette dernière espèce.

### Périmètre du Coran

Plusieurs sites souterrains de la vallée mériteraient d'être intégrés au périmètre de réflexion Natura 2000. Il s'agit notamment de l'ancienne carrière souterraine et des cavités naturelles de la Vallée de Peu Nouveau sur la commune de Saint-Sauvant à 850 m au NNW du bourg.

## BIBLIOGRAPHIE

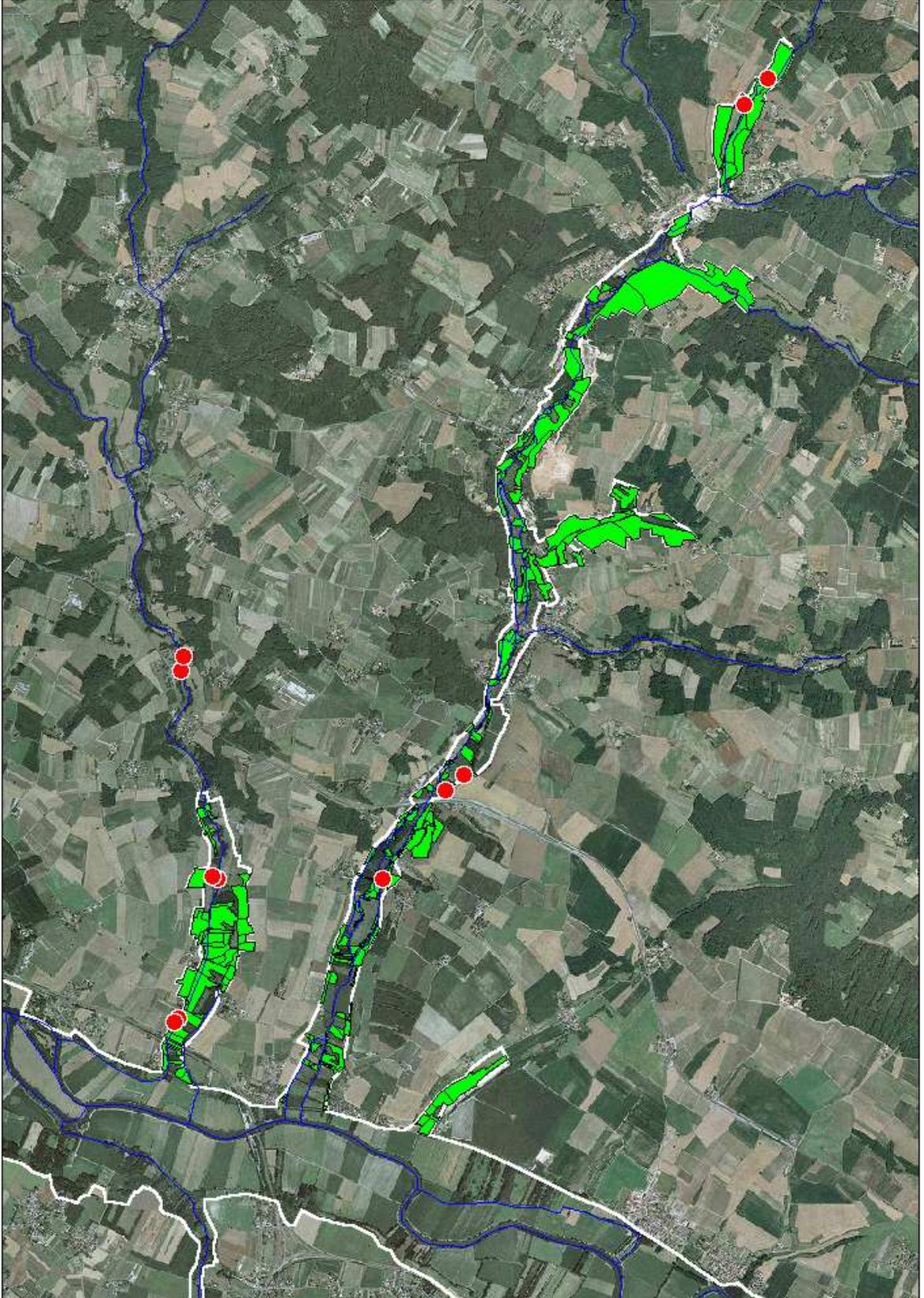
- BACH L., LIMPENS H.J.G.A., SIMON M.**, sous presse - Active assessment of the occurrence and distribution of Natterer's bats (*Myotis nattereri*) using bat detectors and other survey methods. *Proceedings of the 5<sup>th</sup> European Bat Detector Workshop*. Tronçais, 2002.
- BARATAUD M.**, 1992 – L'activité crépusculaire et nocturne de 18 espèces de chiroptères, relevée par marquage luminescent et suivi acoustique. *Le Rhinolophe*, 9 : 23-57.
- BARATAUD M.**, 1994 - Identification sur le terrain des chiroptères français grâce à un détecteur d'ultrasons. *Actes des 5<sup>ème</sup> Rencontres Nationales « chauves-souris »* : 19-22.
- BARATAUD M.**, 1999 - *Ballades dans l'in audible. Identification acoustique des chauves-souris de France*. 3<sup>ème</sup> édition augmentée. Sitelle, Mens, 51 p. + 2 CD.
- BARATAUD M.**, 2002 – Méthode d'identification acoustique des chiroptères d'Europe. Mise à jour printemps 2002. Sitelle, Mens, 14 p. + 1 CD.
- BARATAUD M.**, sous presse – Acoustic variability in the genus *Myotis*. *Proceedings of the 5<sup>th</sup> European Bat Detector Workshop*.
- BOUCHARDY C.**, 1981 – *La Loutre : méthode de recherche*. Centre Ornithologique Auvergne, Clermont-Ferrand, 47 p.
- BOUCHARDY C.**, 1986 – *La Loutre*. Le Sang de la Terre, Paris, 194 p.
- COLLECTIF**, 2003 – *Aménagement et gestion des habitats du Vison d'Europe*. Conseil Général des Landes, GREGE, CETE Sud-Ouest, SETRA, SFPEM.
- DAUDON M., JOURDE Ph.**, 1998 – *APSI RN 141 – RN 150. Section Saintes-Le Breuil. Etude des biotopes des vallées du Coran et du Bourrut (phase approfondie)*. LPO/DDE Charente-Maritime.
- DUNSTONE N.**, 1993 - *The Mink*. T. & D. Poyser, London. 232 p.
- GERBEN B., STERNBERG K.**, 1999 – *Die Exuvien Europäischer Libellen*. Insecta, Odonata. Huxaria Druckerei, Höxter.
- HEIDEMANN H., SEIDENBUSCH R.**, 2002 – *Larves et exuvies des libellules de France et d'Allemagne (sauf de Corse)*. Société française d'odonatologie. Bois-d'Arcy.
- JOURDE Ph.**, 1996 - Contribution à la connaissance des mollusques terrestres de Charente-Maritime. *Ann. Soc. Sci. nat. Charente-Maritime*, 8 (5) : 555-575.
- JOURDE Ph.**, 1997 - Contribution à la connaissance des mollusques continentaux de Charente-Maritime. Premier complément. *Ann. Soc. Sci. nat. Charente-Maritime*, 8 (6) : 718-724.
- JOURDE Ph.**, 2001 - Contribution à la connaissance des chauves-souris de Charente-Maritime : bilan de quatre années d'étude. *Ann. Soc. Sci. nat. Charente-Maritime*, 9 (1) : 69-86.
- JOURDE Ph.**, 2002a - *Les libellules de Charente-Maritime. Bilan des connaissances au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Contribution de la Charente-Maritime au projet d'atlas des Odonates du Poitou-Charentes*. DIREN - Région Poitou-Charentes - LPO.
- JOURDE Ph.**, 2002b - Atlas des Mollusques Continentaux du Poitou-Charentes, Etat d'Avancement. *Vertigo*, 6.
- JOURDE Ph.**, 2003a – *Odonates de Charente-Maritime. Bilan des connaissances au 31/12/2001*. LPO, Rochefort.
- JOURDE Ph.**, 2003b – *Identification des odonates à courte distance. Présentation et limites de la méthode*. LPO.
- JOURDE Ph.**, 2004 – *Atlas des odonates de Charente-Maritime. Edition cartographique des données au 31/12/2003*. LPO/Région Poitou-Charentes/Diren Poitou-Charentes, Rochefort.
- JOURDE Ph.**, sous presse a – *Bilan des connaissances sur les chauves-souris de Charente-Maritime*. LPO, Rochefort.
- JOURDE Ph.**, sous presse b. *Bilan de dix années de prospections de la Loutre en Charente-Maritime*. Arvicola.
- JOURDE Ph.**, sous presse c. *Plan de restauration de dix espèces d'insectes menacés en Charente-Maritime*. LPO, Rochefort.

- JOURDE Ph., BARATAUD M.**, sous-presse – *Myotis alcathoe's* echolocation. Comparative description and identification. *Proceedings of the 5<sup>th</sup> European Bat Detector Workshop*. Tronçais, 2002.
- JOURDE Ph., MATARD M.**, sous presse b – Les rapaces de Charente-Maritime. Bilan des connaissances après quatre années d'étude. *La Garzette*.
- KRUUK H.**, 1995 – *Wild otters: predation and population*. Oxford University Press, Oxford, 290 p.
- KUNZ T.H.**, 1998 – *Ecological and behavioral methods for the study of bats*. Smithsonian Institution Press. Washington, D.C., London, 533 p.
- LUSTRAT P.**, 1997 – Biais dus aux techniques d'étude des Chiroptères en activité de chasse en milieu forestier. *Arvicola*, 9 (1) : 7-10.
- MASON C.F., MACDONALD S.M.**, 1986 – *Otters: ecology and conservation*. Cambridge University Press, Cambridge, 236 p.
- MOESCHLER P., BLANT J.-D.**, 1990 – Recherche appliquée à la protection des chiroptères. 3. Bioévaluation de structures paysagères à l'aide de chauves-souris en activité de chasse. *Le Rhinolophe*, 7 : 19-28.
- POITOU-CHARENTES NATURE**, 2000 – Chauves-souris du Poitou-Charentes – atlas préliminaire. Poitou-Charentes Nature, Poitiers.
- ROSOUX R., DE BELLEFROID M-d-N.**, 2001 - *Etude de la répartition et du « front de régression » dans le Centre-Ouest atlantique. Département de la Charente-Maritime, de la Vendée et des Deux-Sèvres*.
- ROSOUX R., MOREAU S., DE BELLEFROID M-d-N., LANIECE S.**, 2002 - *Situation et régression du Vison d'Europe dans le Centre-Ouest atlantique. Rapport de synthèse. Bilan de l'étude de la répartition et du front de régression en Charente-Maritime et dans les zones limitrophes de 1999 à 2002*. Société française pour l'Etude et la Protection des Mammifères - Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle.
- VAUGHAN N., JONES G., HARRIS S.**, 1997 – Habitats use by bats (Chiroptera) assessed by means of a broad-band acoustic method. *Journal of Applied Ecology*, 37 : 716-730.
- WENDLER A., NÜß J.-H.**, 1994 – *Libellules. Guide d'identification des libellules de France, d'Europe septentrionale et centrale*. Société française d'odonatologie, Bois-d'Arcy.

ANNEXES CARTOGRAPHIQUES



Figure 5 – Carte de localisation des indices de présence de Loutre d'Europe



**Figure 6 – Carte de localisation de l'habitat de la Rosalie des Alpes et des contacts de l'espèce**